UNSA Territoriaux 86
Union Nationale des Syndicats Autonomes des Territoriaux de la Vienne
www.unsater86.com

Date de mise en ligne : lundi 25 mars 2019

Plusieurs structures UNSA Territoriaux existent afin de nous permettre d'accompagner dans les meilleures conditions possibles, tous les agents du département, qu'ils soient issus de petites, moyennes ou grandes structures territoriales (collectivités, EPCI, ...) :

- Le syndicat local

C’est la structure adaptée au niveau de la collectivité, quelle qu’elle soit (mairie, EPCI, Conseil départemental et régional…).
Elle regroupe uniquement les agents de cette collectivité.

- Le syndicat départemental

Il rassemble les agents de toutes les collectivités du département concerné, dés lors qu’il n’y a pas de syndicat local constitué dans la collectivité de l’adhérent.
Structure permettant de regrouper les agents des petites, voire moyennes collectivités et ayant l’avantage d’être déclarée près le centre de gestion FPT départemental.
Position couvrant un large champ de syndicalisation, tant en termes d’effectif que de potentiel électoral et de droits syndicaux.

- L’union départementale

C’est uniquement une union de syndicats, locaux et départemental, ayant pour vocation la synergie et le rassemblement des forces sur un département.
Simple structure de coordination entre syndicats ou union de plein droit, elle a la particularité d’être aisément modulable.
A ne pas confondre avec le syndicat départemental.

- L’union régionale

C’est également une union de syndicats, locaux, départementaux et d’unions départementales, ayant pour vocation la synergie et le rassemblement des forces sur une région.
Elle constitue la structure retenue pour la représentation au Bureau fédéral.

Copyright © UNSA Territoriaux 86